

N°2023-074

**SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TNC SUIVIE DE LA  
CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TC**

L'an deux mil vingt-trois le 10 mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes, ASTIER Fabienne, CHAMOISSIN Bernadette, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle.

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC JACQUES, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHENU Azélie (qui donne pouvoir à M. DUC), DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, PAVIET Rose

MM. BOCH Jean-Luc (qui donne pouvoir à M. GOSTOLI), TRAISSARD Robert

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

pouvoir : 3

Le Président rappelle au Conseil qu'à ce jour, le secrétariat de la crèche est assuré par un agent à mi-temps, ce qui est insuffisant. Une partie du travail se répercute donc sur la direction qui, de fait, n'arrive pas à assurer ses propres missions. Il est donc proposé, pour répondre aux besoins du service, d'augmenter le temps de travail de l'adjoint administratif et de le passer à 35 h.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la fonction publique,

Considérant la nécessité, pour assurer une meilleure efficacité du service, de modifier le temps de travail de l'adjoint administratif de la structure multi accueil,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 13 avril 2023,

DECIDE la suppression d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps non complet (17 h 30/semaine), à compter du 01/09/2023,

DECIDE la création d'un poste permanent d'adjoint administratif (ouvert aux 3 grades), à temps complet, à compter du 01/09/2023.

DIT que les crédits nécessaires au financement de ce poste sont inscrits au B.P. 2023

FAIT ET DELIBERE LE 10 MAI 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI



**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTEISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX